

un peu de fer qui se trouveroit dans la liqueur & qui n'a rien de nuisible, d'avec le plomb qu'on y auroit ajouté en fraude: ces liqueurs hépatiques ne peuvent donc fournir qu'un indice; ainsi il faut recourir à la réduction, qui se fait facilement de la manière suivante.

On prend une certaine quantité de la liqueur soupçonnée; on la fait évaporer en consistance d'extrait, observant que cette opération ne se fasse pas dans des terrines vernissées, qui pourroient fournir du plomb de leur couvercle, mais dans des vaisseaux de verre ou de grais. On met le tout dans un creuset couvert; on place ce creuset entre les charbons; lorsqu'on n'apperçoit plus de flamme, & que le creuset commence à rougir, il faut le retirer du feu, le couvrir quand il est froid & séparer le plomb qui se trouve réduit par la matière inflammable de l'extrait.



OBSERVATION

13617

*Sur l'air inflammable d'un puisard, communiquée par
le Père Cotte.*

LA Société a reçu une observation sur une vapeur inflammable formée dans un puisard situé rue S. Denis à Paris, près l'église du S. Sépulcre. L'ouverture de ce réservoir est de cinq à six pouces quarrés; elle est creusée dans une pierre de taille & fermée par trois barres de fer. Ce puisard exhaloit une odeur infecte en novembre 1746, qui augmenta jusqu'en janvier 1747. A cette époque la maîtresse de la maison passant le soir dans la cour où il s'ouvre, & frappée par la fétidité qu'il répandoit, voulut s'assurer si elle dépendoit de ce qu'il étoit trop plein; elle approcha sa lumière & tout à coup elle vit se former une grande flamme dans le puisard, qui sortit bientôt par son ouverture avec un bruit considérable. Cette flamme brûla ses sourcils & une partie de sa coëffure; lorsqu'elle eut

1776

Paris

1779

cessé, l'odeur se trouva totalement dissipée; mais peu à peu elle recommença & devint aussi insupportable qu'auparavant. Les jeunes gens de la maison tentèrent le même moyen pour la faire disparoître, & ils réussirent à la détruire en enflammant l'air du puisard avec de la paille allumée; ils répétèrent plusieurs fois cette expérience & toujours avec le même succès; la violence de la flamme & de l'explosion répondoient toujours à l'intensité de l'odeur; on fit cesser cette espèce d'amusement, parce qu'on craignit que la voûte du puisard ne s'ébranlât; ce qui étoit déjà arrivé aux pavés de la cour sous laquelle il est creusé. Depuis le dernier embrâsement, il n'a plus répandu d'odeur infecte & il ne s'est pas rempli comme auparavant, puisqu'on n'a pas été obligé de le vider. Peut-être l'eau se sera écoulée par une crevasse dans son fond.

Ce phénomène ne doit plus paroître étonnant depuis les travaux de M. Volta sur le gas inflammable qui s'exhale en très-grande abondance des eaux où séjournent & pourrissent des substances végétales ou animales.

CONDENSATION DU MERCURE

ET DE L'ESPRIT DE VIN.

LE Pere Cotte a commencé un travail sur la condensation & la dilatation respectives du mercure & de l'esprit de vin. Ses expériences lui ont prouvé jusqu'ici que le mercure est plus sensible à la condensation que l'esprit de vin, quoiqu'il paroisse moins susceptible de se dilater que ce dernier.



MEMOIRES

LD

Δ

Phyl.

L